



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 4 juin 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 05/06/2007

D - 20070274

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 4 juin Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ (présente jusqu'à 16h00), M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT (présent jusqu'à 16h25), Mme Michèle DELAUNAY (présente jusqu'à 16h25), Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD (présent jusqu'à 16h25), Mme Martine DIEZ (présente jusqu'à 16h25), Mme Brigitte NABET (présente jusqu'à 16h25), M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE (présent jusqu'à 16h25), M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés :

M. Jean-Charles BRON, Mme Martine MOULIN-BOUDARD,

Compte Administratif du Maire pour l'exercice 2006. Approbation.

M. Jean-Paul JAUFFRET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Compte Administratif de la Ville de Bordeaux pour l'exercice 2006 ainsi que celui de la Régie des Sports et Loisirs présentés par le Maire, ont été arrêtés le 31 Janvier 2007. Concernant l'exercice 2006, ce compte administratif est présenté selon la nomenclature M14 pour le budget principal et selon la nomenclature M4 pour la Régie des Sports et Loisirs. Le Compte Administratif de la Ville de Bordeaux fait l'objet d'un rapport de présentation joint en annexe de cette délibération.

En outre, conformément aux instructions ministérielles en vigueur et notamment au décret du 27 Mars 1993 précisant les modalités d'application de la Loi n° 92.125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, les états suivants sont joints au Compte Administratif :

- Etats de la Dette,
- Etat des provisions,
- Etat des charges transférées,
- Détail des opérations pour compte de tiers,
- Variations du patrimoine entrées et sorties,
- Etat des emprunts garantis,
- Etat des contrats de crédit-bail,
- Etats des engagements donnés et reçus,
- Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions,
- Etat des recettes grevées d'affectation spéciale,
- Etat du personnel,
- Actions de formation des élus,
- Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier,
- Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune,
- Listes des établissements publics créés et des services individualisés dans un budget annexe,
- Bilans certifiés conformes du dernier exercice connu des organismes dans lesquels la commune détient une part du capital ou au bénéfice desquels la commune a garanti un emprunt ou versé une subvention supérieure à 75 000 euros ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme,
- Eléments essentiels des comptes administratifs afférents au dernier exercice connu des organismes de coopération dont est membre la commune,

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Mesdames, Messieurs, le vote de la délibération suivante :

- VU les décrets et instructions ministérielles sur la Comptabilité Publique,
- VU le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

ARTICLE 1 :

Le Compte Administratif de la Ville de Bordeaux ainsi que le compte annexe de la Régie des sports et loisirs, présentés par le Maire pour l'exercice 2006 sont approuvés.

Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion du Trésorier Principal qui fait l'objet d'une autre délibération.

ARTICLE 2 :

Les recettes et les dépenses de l'exercice 2006 du budget principal de la Ville de Bordeaux exécutées en comptabilité M14 sont arrêtées aux montants suivants :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
RECETTES	137 298 713.76	332 775 170.95	470 073 884.71
DEPENSES	177 854 155.38	282 482 887.30	460 337 042.68
Résultat de Clôture	- 40 555 441.62	50 292 283.65	9 736 842.03

D'où il résulte un résultat brut de l'exercice de : **50 292 283.65 euros**

et un besoin de financement brut de la section d'investissement de : **40 555 441.62 euros**

L'excédent brut global s'élève à : **9 736 842.03 euros**

Compte tenu des restes à réaliser suivants:

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
RECETTES	63 811 556.79		63 811 556.79
DEPENSES	63 456 816.82	2 974 534.57	66 431 351.39
Total	354 739.97	- 2 974 534.57	- 2 619 794.60

■ le résultat net de fonctionnement s'élève à : **47 317 749.08 euros**

(50 292 283.65 - 2 974 534.57)

■ et le besoin de financement net de la section d'investissement est de:

40 200 701.65 euros (40 555 441.62 – 354 739.97)

■ l'excédent net de clôture pour la Ville de Bordeaux s'élève à : **7 117 047.43 euros**

(47 317 749.08 – 40 200 701.65)

ARTICLE 3 :

La comptabilité M14 prévoit que l'excédent de fonctionnement doit permettre de couvrir le besoin de financement net de la section d'investissement.

Je vous propose donc d'affecter le résultat 2006 de la façon suivante :

→ Résultat de la section de fonctionnement à affecter

➤ Résultat de l'exercice :	excédent :	38 806 042.91
➤ Résultat reporté de l'exercice antérieur : (ligne 002 du C.A.)	excédent :	11 486 240.74
➤ Résultat de clôture à affecter :	excédent :	50 292 283.65

→ Besoin réel de financement de la section d'investissement :

➤ Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent :	7 181 936.10
➤ Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	déficit :	47 737 377.72
➤ Résultat comptable cumulé	déficit :	40 555 441.62
➤ Dépenses d'investissement engagées, non mandatées :		63 456 816.82
➤ Recettes d'investissement restant à réaliser :		63 811 556.79
➤ Solde des restes à réaliser :		+ 354 739.97
➤ Besoin réel de financement :		40 200 701.65

→ Affectation du résultat de la section de fonctionnement :

Résultat excédentaire :
En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement

(recettes budgétaires au compte 1068) : **40 200 701.65 euros**

En excédent reporté à la section de fonctionnement
(ligne budgétaire 002 du budget 2007) soit : **10 091 582.00 euros**
(50 292 283.65 – 40 200 701.65)
(Résultat brut – besoin réel de financement)

→ Transcription budgétaire de l'affectation des résultats:

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes R002 : excédent reporté 10 091 582.00	Dépenses D001 : solde d'exécution N-1 40 555 441.62	Recettes R1068 : excédent de Fonctionnement capitalisé 40 200 701.65

Les reports à inscrire en Décision Modificative 2007, sont les suivants :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
RECETTES	63 811 556.79		63 811 556.79
DEPENSES	63 456 816.82	2 974 534.57	66 431 351.39
Total	354 739.97	- 2 974 534.57	- 2 619 794.60

ARTICLE 4 :

Les dépenses et les recettes de l'exercice 2006 du budget annexe « Régie des Sports et Loisirs » exécutées en comptabilité M4 sont arrêtées aux montants suivants :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
RECETTES	3 138 924.29	6 126 588.02	9 265 512.31
DEPENSES	3 693 570.03	5 454 778.49	9 148 348.52
Résultat de clôture	- 554 645.74	671 809.53	117 163.79

Compte tenu des restes à réaliser suivants :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
RECETTES	206 032.48		206 032.48
DEPENSES	206 032.48		206 032.48
Total	0.00	0.00	0.00

- L'excédent brut global s'élève à : **117 163.79 euros**
- L'excédent net de la section de fonctionnement s'élève à : **671 809.53 euros**, la section de fonctionnement ne comportant pas de restes à réaliser.
- Le besoin de financement net de la section d'investissement est de : **554 645.74 euros**
- L'excédent net de clôture pour le budget annexe Régie des Sports et Loisirs s'élève à : **117 163.79 euros** (671 809.53 – 554 645.74)

ARTICLE 5 :

La comptabilité M4 prévoit que l'excédent de fonctionnement doit permettre de couvrir le besoin de financement net de la section d'investissement. Je vous propose d'affecter le résultat 2006 de la façon suivante :

→ Résultat de la section de fonctionnement à affecter:

➤ Résultat de l'exercice :	excédent :	39 517.43
➤ Résultat reporté de l'exercice antérieur : (ligne 002 du C.A.)	excédent	632 292.10
➤ Résultat de clôture à affecter :	excédent :	671 809.53

→ Besoin réel de financement de la section d'investissement :

➤ Résultat de la section d'investissement de l'exercice	déficit :	735 341.66
➤ Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent :	180 695.92
➤ Résultat comptable cumulé	déficit :	554 645.74
➤ Dépenses d'investissement engagées, non mandatées :		206 032.48
➤ Recettes d'investissement restant à réaliser :		206 032.48
➤ Solde des restes à réaliser :		0.00
➤ Besoin réel de financement :		554 645.74

→ Affectation du résultat de la section de fonctionnement :

Résultat excédentaire :
En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement

Recettes budgétaires au compte 1068 : **554 645.74 euros**
En excédent reporté à la section de fonctionnement
(ligne budgétaire 002 du budget 2007) **117 163.79 euros** soit

(671 809.53 – 554 645.74)
(Résultat brut – besoin réel de financement)

→ **Transcription budgétaire de l'affectation des résultats :**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes R002 : excédent reporté 117 163.79	Dépenses D001 : solde d'exécution N-1 554 645.74	Recettes R1068 : excédent de Fonctionnement capitalisé 554 645.74

Compte tenu d'un écart constaté lors de la reprise du résultat d'investissement 2004 dans les comptes du receveur municipal, il convient de modifier d'un centime le résultat d'investissement 2006 repris en 2007.

→ **Transcription budgétaire sur les résultats 2006 repris en 2007 :**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes R002 : excédent reporté 117 163.80	Dépenses D001 : solde d'exécution N-1 554 645.73	Recettes R1068 : excédent de Fonctionnement capitalisé 554 645.73

Le Maire et M. Hugues MARTIN quittent la salle

Le groupe socialiste quitte la séance à 16 h 25 au moment du vote

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE
VOTE CONTRE DU GROUPE DES VERTS
VOTE CONTRE DE M. COLOMBIER

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 4 juin 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Paul JAUFFRET
Adjoint au Maire

RAPPORT DU C.A. 2006

Le Compte Administratif 2006 retrace l'intégralité des opérations effectuées au titre de cet exercice. Afin de permettre une meilleure lecture et de donner à la gestion municipale toute la transparence souhaitée, il est accompagné, comme pour le budget, d'un document de gestion.

Ce dernier document récapitule par centre de responsabilité budgétaire, la totalité des dépenses et recettes exécutées en 2006.

Enfin, un rapport de gestion financière distinct détaille la politique suivie et les actions menées en matière de gestion active de la dette et de la trésorerie et développe le bilan d'activité en matière de marchés publics.

LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES

Les opérations réelles donnent lieu à encaissements et décaissements. Les opérations d'ordre, (amortissements par exemple) sont réalisées sans mouvement de fonds. Les mouvements financiers enregistrés en 2006, se composent d'une part d'opérations nouvelles propres à l'exercice et d'autre part, de la reprise des résultats de l'exercice antérieur.

Toutes opérations confondues, les résultats globaux de l'exercice 2006 sont, par section, les suivants :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	321 288 930,21	Recettes	137 298 713,76
Excédent reporté	11 486 240,74		
Recettes totales	332 775 170,95		
		Déficit reporté	47 737 377,72
Dépenses	282 482 887,30	Dépenses	130 116 777,66
		Dépenses totales	177 854 155,38
RESULTAT	50 292 283,65	RESULTAT	-40 555 441,62
RESULTAT BRUT AVANT REPORTS :		9 736 842,03	
Dépenses reportées	2 974 534,57	Dépenses reportées	63 456 816,82
Recettes reportées		Recettes reportées	63 811 556,79
Solde reports	-2 974 534,57		354 739,97
RESULTAT NET	47 317 749,08	RESULTAT NET	-40 200 701,65
RESULTAT NET GLOBAL :		7 117 047,43	

Avant prise en compte des reports de l'exercice 2006, le résultat brut s'élève à 9,74 M€. Après intégration des restes à réaliser en dépenses et en recettes, la section de fonctionnement dégage pour 2006 un excédent de 47,32 M€. La section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 40,20 M€.

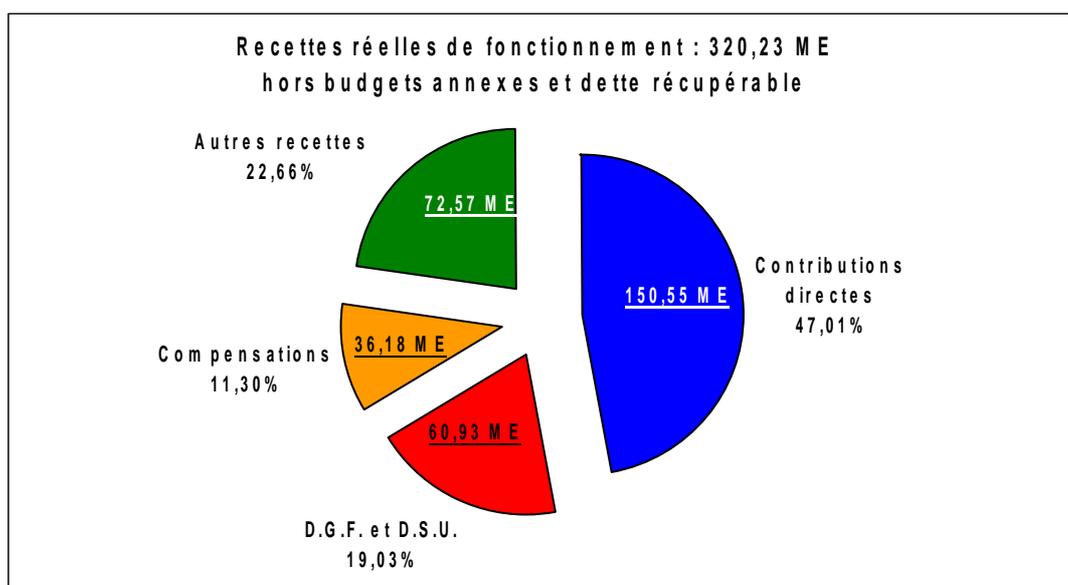
Le résultat constaté en fonctionnement doit être affecté prioritairement à la couverture du besoin de financement.

L'excédent disponible s'élève donc à 7,12 M€.

Excédent de Fonctionnement	47,32 M€
Besoin de Financement	40,20 M€
Excédent disponible/résultat net	7,12 M€

Ce résultat net de 7,12 M€ sera destiné au financement de compléments d'opérations ou des mesures nouvelles décidées au cours de l'exercice 2007.

Les recettes de fonctionnement (320,23 M€ hors budgets annexes)



Le produit fiscal (150,55 M€)

Sans augmentation des taux d'imposition communaux, le produit des trois taxes ménages (taxe d'habitation, de foncier bâti et de foncier non bâti) a progressé de 4,07 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution qui intègre la revalorisation forfaitaire des bases décidée par l'Etat (+ 1,8 %) confirme l'augmentation physique favorable des bases d'imposition constatée depuis déjà quelques années. C'est également un signe fort de la nouvelle attractivité de notre ville qui voit s'installer de nombreux nouveaux habitants.

Concernant les entreprises, le taux de Taxe Professionnelle applicable à Bordeaux a baissé de 5,75% depuis 2000 grâce à la mise en oeuvre de la Taxe Professionnelle Unique sur l'ensemble de la Communauté Urbaine.

La Dotation Globale de Fonctionnement (60,93 M€)

Elle a augmenté de 0,74 % par rapport à 2005 selon les termes du contrat de croissance et de solidarité liant l'Etat aux collectivités locales.

Composée de la dotation forfaitaire et de la dotation de solidarité urbaine, la D.G.F. s'est élevée à 60,93 M€ en 2006. Il est important de noter que 2006 fut pour Bordeaux la dernière année de mise en oeuvre du mécanisme de garantie D.S.U. à laquelle notre ville n'est plus éligible. Le montant perçu au titre de cette garantie s'est élevé cette année à 0,8 M€.

Les compensations fiscales (36,18 M€)

Elles ont augmenté de 2,38 % en 2006.

L'attribution de compensation qui permet de neutraliser le système de mise en place de T.P.U. sur le territoire communautaire est versée par la CUB, son montant qui est désormais définitivement fixé s'est élevé à 21,43 M€ pour la ville de Bordeaux en 2006.

La dotation de solidarité communautaire versée par la CUB aux communes membres représente notamment une partie de la croissance des bases de T.P. constatée sur le territoire communal. Pour Bordeaux, elle s'élève en 2006 à 6,44 M€.

Enfin, les autres compensations sont versées par l'Etat au titre des exonérations de taxes ménages décidées par les différentes lois de finances. Elles ont représenté 8,3 M€ en 2006.

Les autres recettes (72,57 M€)

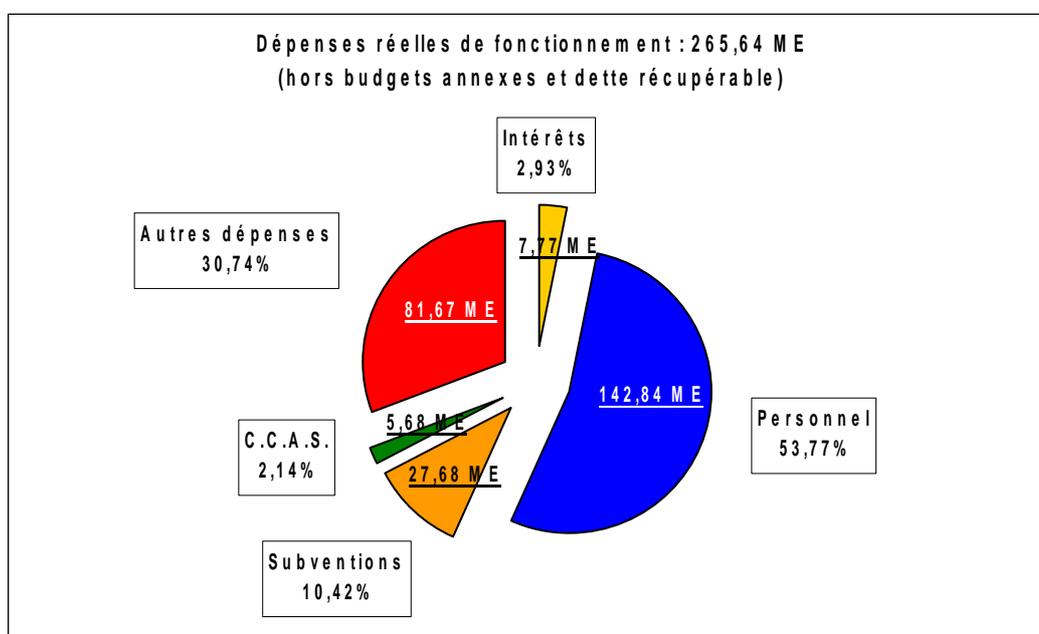
Le poste « autres recettes » comprend essentiellement les recettes tarifaires et les participations et subventions perçues par la ville de Bordeaux en fonctionnement. Ces recettes progressent globalement de 3,46 % par rapport à 2005.

Les produits des services et les produits domaniaux (12,7 M€) résultent des activités et prestations de services proposées aux bordelais. Le dynamisme de la politique municipale en faveur de la jeunesse et de la petite enfance a permis de mobiliser plus de 10,7 M€ en provenance de nos différents partenaires (notamment la CAF).

Le prélèvement sur le produit des jeux du casino est encore en progression (de plus de 4 %) pour atteindre 6,12 M€ en 2006.

Enfin, l'attractivité de notre territoire est confirmée par le dynamisme des transactions immobilières et l'évolution importante (+6%) des droits de mutation qui atteignent 11,2 M€ en 2006.

Les dépenses de fonctionnement (265,64 M€)



Les frais de personnel (142,84 M€)

En progression de 3,63 % par rapport à 2005, les frais de personnel s'élèvent à 142,84 M €. Cette évolution a permis de faire face notamment, comme les années précédentes, au « Glissement Vieillesse Technicité » du personnel, et à l'attribution générale d'un point indiciaire supplémentaire aux 3 872 agents permanents.

La mise en œuvre de la première partie de la refonte des statuts, les nouvelles mesures de reprise d'antériorité professionnelle dans le déroulement des carrières, le versement d'une bonification indemnitaire de sommet de grade et les mesures de titularisation en faveur du personnel des écoles expliquent également cette progression.

L'année 2006 a permis de répondre à des besoins nouveaux (petite enfance, propreté, éclairage public, développement urbain...) ou à des remplacements d'agents partant à la retraite (223 recrutements) et de réserver un certain nombre de postes à des contrats d'avenir (politique sportive, écoles...) ainsi qu'à des travailleurs handicapés (14).

Des actions importantes en matière de formation (1511 journées) ont été entreprises en particulier dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité pour généraliser les certificats d'aptitude à la conduite en sécurité, au travail en hauteur, à la prévention des risques et à l'amélioration des gestes et postures.

Un programme de sensibilisation à la lutte contre la discrimination et pour l'égalité des chances a été mis en place avec 4 journées thématiques pour les cadres et les agents d'accueil. Cette action se poursuit en 2007.

2006 a également été marqué par le lancement d'un plan formation des cadres de la collectivité qui, à raison de deux semaines sur l'année, a permis à plus de 200 responsables de directions, de services et d'établissements d'améliorer leur savoir faire en matière de management, d'organisation et d'animation de leurs équipes.

Comme par le passé ce budget a également permis de consolider le dispositif de participation aux frais de transport du personnel et dont le chiffre (877 bénéficiaires) est en constante progression depuis la mise en service du tramway.

Enfin l'année 2006 a vu le lancement de la refonte du système d'information des ressources humaines dans l'objectif d'une meilleure information et d'une plus grande participation des directions à la gestion du personnel.

Les subventions (27,68 M€)

Toujours en forte hausse (+ 5,69 %), ce poste traduit le soutien important qu'apporte la Ville à la vie associative bordelaise. Outre l'aide aux secteurs culturel, sportif, social, socio-économique, une grande part de cette progression est due à l'élargissement de l'offre d'accueil tant au niveau des crèches que des centres de loisirs sans hébergement.

Le C.C.A.S. (5,68 M€)

Représentant 5,68 M€, la contribution de la Ville permet d'apporter un soutien efficace aux personnes âgées et aux populations les plus démunies.

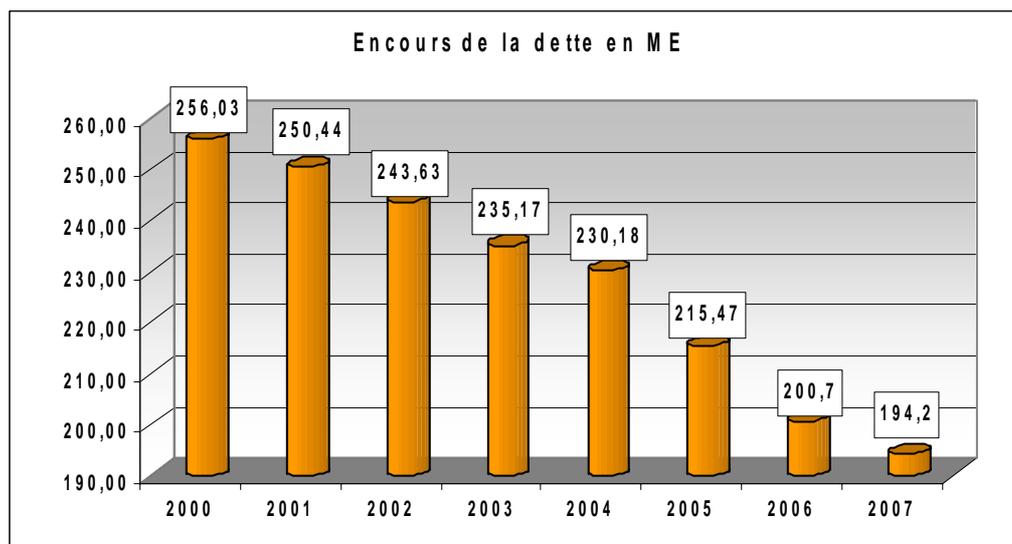
Les autres dépenses (81,67 M€)

Constituées des moyens de fonctionnement des services municipaux et permettant d'améliorer l'offre de prestations à destination des bordelais, ces dépenses ont progressé de 4 % en 2006.

La gestion de la dette et de la trésorerie

La diminution de l'endettement engagée dès 1996 s'est poursuivie cette année.

Au 31 décembre 2005, le stock de dette s'élevait à 200,77 M€ ; à la fin de l'exercice 2006, la barre symbolique des 200 M€ a été franchie puisque l'encours de la Ville s'élevait au 31 décembre 2006 à 194,20 M€. Au cours de l'exercice 2006, malgré un programme d'investissement toujours plus important, la Ville a diminué son encours de 6,57 M€ portant son désendettement à près de 62 M€ au cours des six dernières années.



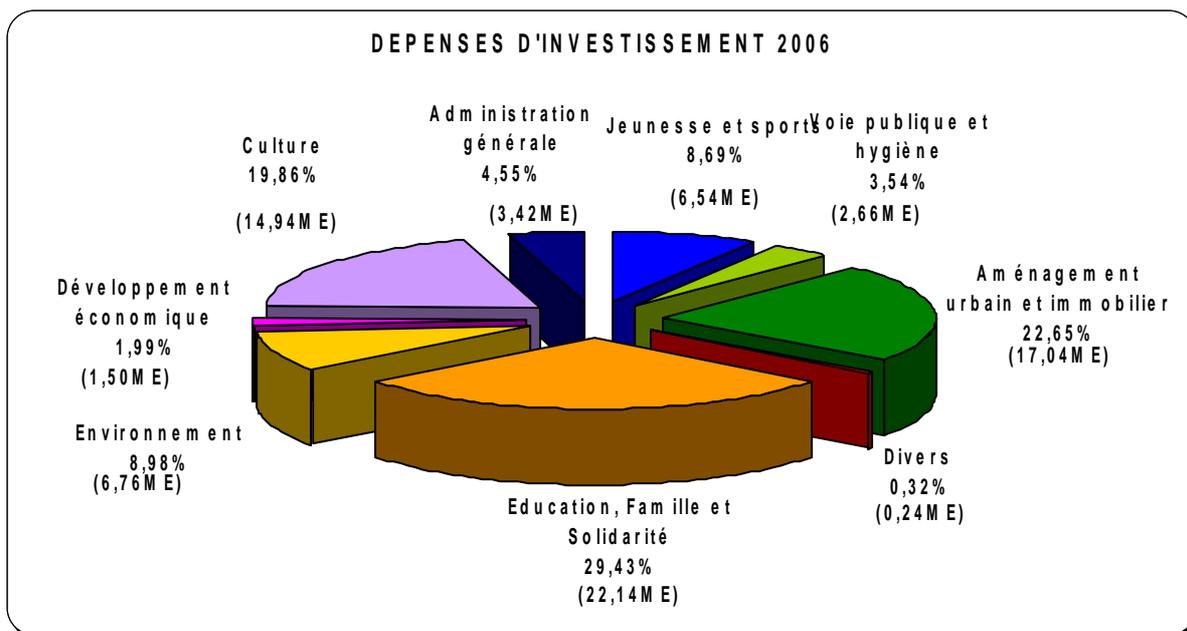
Malgré un contexte défavorable des marchés financiers (remontée des taux d'intérêt en 2006), et une importante mobilisation des lignes de trésorerie pour assurer le portage des actions Gaz de Bordeaux notamment, les intérêts de la dette et des lignes de trésorerie sont restés stables en 2006 à 7,77 M€. Il est important de noter que pour la 1^{ère} fois, les intérêts représentent moins de 3 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Au titre de l'exercice 2006, la structure de l'endettement de la Ville se caractérise par un taux moyen de 3,66 % pour une durée résiduelle d'environ 9 ans.

Les dépenses d'investissement (75,24 M€)

Les dépenses d'investissement inscrites aux comptes 20, 21, et 23 représentent les investissements directs de la ville et contribuent à l'enrichissement de son patrimoine.

Sans atteindre le niveau de l'année 2005, qui provenait toutefois pour partie de l'opération exceptionnelle du Pôle Universitaire de Gestion, l'exercice 2006 avec 75,24 M€ de réalisations en investissement n'en reste pas moins une excellente année, dépassant très largement les crédits inscrits au B.P. 2006 (55,71M€).



Les recettes d'investissement (23,51 M€)

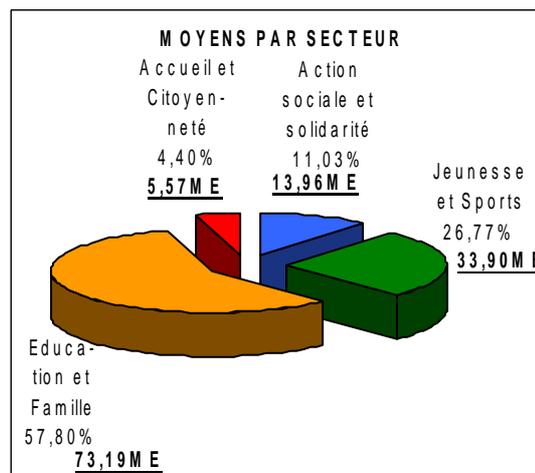
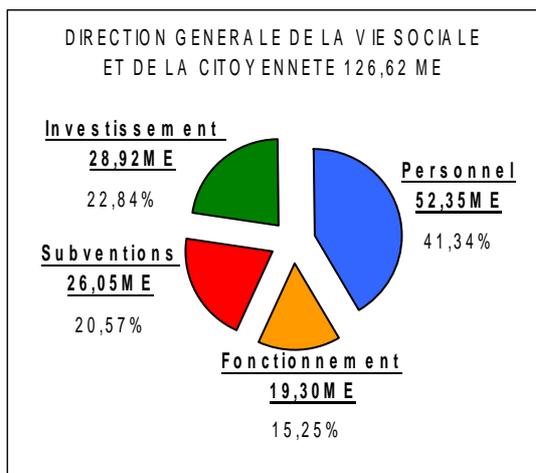
Dans ce poste figurent les subventions et participations reçues au titre des différents programmes d'investissement (15,85 M€) ainsi que le fonds de compensation de la TVA (7,15 M€).

Au titre des participations et subventions, l'année 2006 aura été marquée par :

- Un niveau modéré de programmation des crédits européens pour des opérations de la Ville (les enveloppes FEDER étant pour la plupart d'ores et déjà consommées)
- Un montant conséquent de cofinancements obtenus auprès des autres partenaires publics notamment l'Etat (première tranche de subvention pour l'auditorium, subvention du CNDS pour la piscine du Grand Parc ...).
- Un avancement satisfaisant pour le PIC Urban 2
- Un travail important de lobbying pour défendre un volet urbain dans le cadre de la future période de programmation (2007-2013) ainsi que les enjeux pour Bordeaux du contrat de projets Etat Région.

Enfin, on peut noter que sur la période 2000/2006, l'Europe a attribué près de 17 M€ à des projets portés par la Ville.

LA VIE SOCIALE ET LA CITOYENNETE



L'année 2006 est une année primordiale en terme de dynamisme des prestations municipales tant à destination des enfants (ouverture de places en crèches, multiplications des accueils à la parentèle...), que des jeunes (augmentation des places de CLSH) ou des seniors (accroissement du nombre de repas à domicile, vigilance et actions accrues dans le cadre du plan Canicule).

L'année 2006 a été également l'année de l'innovation avec notamment :

- L'ouverture de la maison polyvalente de la Bastide comprenant, un centre d'animation, une salle polyvalente, un club senior, un centre administratif
- L'ouverture de deux structures passerelles pour les petits (crèche Barreyre et crèche Magendie avec l'école Pressensé)
- La mise en place d'accompagnateurs sportifs
- Le changement de logiciel pour les élections
- Le nouveau schéma de développement informatique pour les écoles
- La démarche HQE pour la mise en chantier de la piscine du Grand Parc accompagnée de la mise en œuvre de la clause d'insertion pour les différentes phases de travaux en articulation avec le Plie et la Mission Locale.

L'éducation

Les travaux de restructuration du groupe scolaire Anatole France (4,11 M€) se sont terminés avec la livraison des locaux entièrement rénovés de l'école maternelle pour la rentrée scolaire 2006. De même l'école maternelle Raymond Poincaré a été mise à disposition de la communauté éducative à la rentrée scolaire, terminant là aussi une restructuration complète de trois ans (4,75 M€).

La construction du nouveau restaurant scolaire et de la salle polyvalente a constitué la première tranche (1,94 M€) des travaux de restructuration de l'école élémentaire Stéhelin qui se poursuit en 2007.

Le groupe scolaire Nuyens construit par la CUB a été livré en fin d'année.

Trois nouveaux selfs ont été réalisés au sein des écoles Balguerrie, Alphonse Dupeux et Labarde. Le maître d'œuvre de reconstruction de l'école maternelle Barbey a été désigné.

143 opérations de rénovation de locaux, grosses réparations et mises en conformité tant des bâtiments scolaires que des aires de jeux ont été réalisées principalement pendant les vacances scolaires (2,04M€).

Les moyens d'actions éducatives ont été utilisés totalement, permettant de satisfaire les demandes des enseignants. A titre d'exemple, 5 772 bus ont été affrétés pour les sorties des écoles, soit une moyenne de 40 bus par jour.

Un nouveau programme de développement de l'informatique dans les écoles a été arrêté avec l'Inspection Académique.

Depuis la rentrée 2006 les enseignants effectuent toutes leurs commandes de livres pédagogiques, petit matériel, papeterie, fournitures scolaires et petit matériel directement en ligne à partir d'un logiciel développé par la Mairie.

Enfin 12 695 enfants ont été inscrits à la restauration scolaire.

La petite enfance

La forte augmentation des sommes dédiées à la petite enfance au budget a permis la poursuite sans retard du programme de créations de places supplémentaires.

Trois nouvelles structures ont été ouvertes en 2006 : un multi-accueil de 20 places et un jardin d'enfants de 16 places rue Barreyre en septembre 2006 (3,5 M€) et le multi-accueil Jean Marquaux de 20 places en novembre 2006 (1,06 M€).

Par ailleurs les restructurations complètes avec création de places des crèches Carle Vernet (+ 20 places) et Sainte Colombe (+ 50 places) se sont poursuivies pour être livrées en 2007. Le maître d'oeuvre de la nouvelle structure (34 places) rue Malbec a été désigné. Le relais assistantes maternelles (RAM) et la ludothèque sur la ZAC Cœur de Bastide ont été ouverts en fin d'année (1,46M€).

3,71 M€ de subventions ont été alloués aux structures d'accueil associatives, soit une augmentation de près de 15% par rapport à l'année 2005.

3 790 enfants ont été accueillis simultanément au sein de 55 structures municipales et associatives soit 1 200 enfants de plus qu'en 2001 et 16 structures supplémentaires.

La Parentèle a reçu 5 788 visiteurs sur l'année 2006, une fréquentation en augmentation de 44,7 % par rapport à l'année précédente.

Les relais d'assistantes maternelles de Bordeaux Centre et de la Bastide ont contribué à l'information de 654 assistantes maternelles indépendantes qui accueillent 1 378 enfants sur la commune. Plus de 7 500 actions (conseils, informations, médiations, candidatures) ont été enregistrées.

Le développement social urbain

2006 a constitué une année charnière au titre de la Politique de la Ville. L'évaluation du Contrat de Ville qui s'est achevé à la fin de l'année a permis de construire le nouveau Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Grâce à l'important travail réalisé, de nouvelles orientations ont pu être définies tout en assurant la continuité des actions de terrain. L'effort financier consacré par la Ville aux quartiers prioritaires a été intensifié.

La mise en œuvre du « programme de réussite éducative » a permis de développer de nouveaux projets dans les secteurs concernés par le dispositif (Bacalan, le Lac et la Benauge).

Concernant la Prévention de la délinquance, de nombreuses actions ont été menées avec le milieu éducatif (médiation, citoyenneté, conduites addictives) ou avec le milieu associatif (prostitution, errance). Le travail de partenariat avec la police et la justice a quant à lui été conforté.

Enfin, les actions menées dans le cadre du Conseil local de santé se sont consolidées, voire développées dans les domaines de la nutrition, de la prévention du cancer ou encore du SIDA.

Les Seniors

La politique municipale en faveur des retraités et personnes âgées s'est appuyée, cette année encore, sur une grande synergie avec les services du CCAS.

Le service du portage de repas à domicile du Pôle senior, en lien permanent avec le Centre Local d'Information et de Coordination, a mis en place des complémentarités d'actions permettant d'offrir aux personnes âgées bordelaises une palette élargie d'interventions.

Le nombre de bénéficiaires du portage de repas a continué de progresser : 117 860 repas livrés au domicile des seniors, soit une augmentation de 15,7% par rapport à 2005 et de 38% par rapport à 2004.

Une démarche d'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires a été mise en place. Par ailleurs, certains agents de nos clubs ont bénéficié d'un plan de formation.

Enfin, un travail partenarial avec les services sociaux hospitaliers a été mis en place pour améliorer et faciliter les sorties d'hospitalisation.

Les clubs seniors

De nouveaux ateliers animés par des professionnels ont été mis en place afin de répondre à la demande du public, en complément des actions menées quotidiennement dans les établissements.

Les actions intergénérationnelles ont été développées sur 11 sites avec des crèches, des écoles, des centres sociaux et culturels.

L'atelier du Pôle Senior a vu sa fréquentation augmenter fortement (+30%), ce qui porte le taux de participation à plus de 80%.

Le fait marquant de l'année 2006 fut l'ouverture au public, le 16 octobre 2006, de la Maison polyvalente de la Bastide composée d'un club senior et d'une structure de type atelier, basée sur le même principe que l'atelier de Brach.

L'accent a également été mis sur la prévention avec la formation de certains de nos agents, l'animation d'ateliers « prévention des chutes » ou encore la mise en place de relais de préventions dans les établissements en collaboration avec la CRAMA.

Les événements tels que les trophées des seniors, le Noël au Pôle ont été reconduits et ont rencontré de nouveau un franc succès.

En 2006, 1 329 personnes étaient inscrites dans les Clubs et 178 000 repas ont été servis.

La mise en œuvre du plan canicule (été 2006)

Les mesures nationales entrant dans le cadre du Plan bleu sont déclinées au niveau communal par un plan canicule municipal.

L'activation du plan municipal, sur la période du 17 au 30 juillet 2006, s'est traduite par :

- 58 visites assurées par 3 binômes, et 330 repas livrés par 7 agents
- 2 passages quotidiens au domicile des résidents ont été effectués, avec un rappel des gestes et conseils à prodiguer et une orientation des résidents vers les clubs senior.
- Des permanences du personnel dans les RPA ont été mises en place, du 20 au 30 juillet et le 15 août.

1 500 bouteilles d'eau ont été livrées sur cinq clubs seniors choisis en fonction de leur implantation (1 par secteur géographique).

Le maintien du dispositif a été effectif pendant les week-ends et 130 personnes vulnérables ont été recensées.

Les actions en direction des personnes handicapées

Le Conseil Ville & Handicaps a pu apporter une aide technique auprès de différents services de la ville que ce soit à l'occasion de l'exposition organisée par le Muséum d'histoire naturelle, la communication sur les ateliers pour personnes handicapées du Musée d'Aquitaine, ou la mise en œuvre d'outils dédiés comme le système d'audio-description de l'Opéra de Bordeaux et la plate-bande adaptée du Jardin botanique.

Par ailleurs, les travaux en commission ont permis de poursuivre la concertation engagée depuis de nombreuses années avec les associations représentatives du handicap.

Le Sport

Au cours de l'année 2006, le patrimoine sportif s'est enrichi avec la concrétisation de nombreux projets notamment : l'ouverture du skate park des quais à l'automne (0,91 M€), la réfection de la pelouse du stade Chaban Delmas (0,28 M€) ou la création du city stade Armagnac (0,05 M€).

Les équipements d'athlétisme ont été développés, que ce soit par l'aménagement de l'aire de lancers longs du stade A Daney (0,08 M€) ou la réhabilitation du stade Stéhelin (0,35 M€). La patinoire Mériadeck a fait l'objet d'importants travaux d'amélioration pour un montant global de 0,86 M€ ainsi que le Golf du Lac (0,10 M€).

De nombreux travaux d'éclairage des équipements ont été réalisés comme ceux des antennes sportives (terrain n°16), des terrains stabilisés du City stade des Aubiers et de la piste de bicross. Plus généralement, des travaux de rénovation ont été effectués dans les différents équipements sportifs de la ville pour un montant global de 0,87 M€.

Une subvention d'équipement de 0,08 M€ versée au bénéfice du stade Bordelais a permis la remise à niveau des installations du stade Sainte-Germaine.

Enfin, 2006 a vu le démarrage des travaux de deux projets ambitieux : la construction du gymnase des Chartrons et la réhabilitation de la piscine du Grand Parc.

En ce qui concerne les actions de proximité, la forte fréquentation des équipements municipaux peut être illustrée par les éléments suivants :

- 160 établissements scolaires différents et 142 sections sportives, pratiquant 42 disciplines, ont disposé de 4 080 heures hebdomadaires pour leurs entraînements sur 43 sites municipaux.
- 449 014 personnes ont fréquenté les piscines municipales, soit une augmentation de 2,35 % par rapport à 2005.
- 4,25 M€ ont été versés sous forme de subventions se répartissant en 0,29 M€ pour les événements sportifs, 2,32 M€ pour les sports éducatifs et de loisirs et 1,64 M€ pour le sport de haut niveau.

La jeunesse

En application du Plan jeunesse, la ville a renforcé, en 2006, ses actions en faveur des enfants, des jeunes et donc des familles.

L'accompagnement des jeunes dans leur parcours, leurs initiatives, la qualité affirmée et le développement des accueils éducatifs, l'aide apportée aux enfants dans leur parcours scolaire constituent les axes forts de la politique jeunesse.

Le Conseil des jeunes a été l'artisan de réalisations concrètes telles que le festival de la jeunesse, le journal du Conseil des jeunes, des journées de prévention santé et de sensibilisation au développement durable.

Pour les plus jeunes, le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni régulièrement et a produit un certain nombre de réalisations.

Les places offertes en centres de loisirs ont été augmentées pour la rentrée de septembre et ont été très utilisées comme en témoignent les taux de fréquentation :

Taux de fréquentation	Mercredi	Vacances
Accueils éducatifs et de loisirs pour les 3-5 ans	87%	74%
Accueils éducatifs et de loisirs pour les 6-11 ans	86%	70%

L'accompagnement à la scolarité mobilise des professionnels et, depuis deux ans, de plus en plus de bénévoles qui répondent ainsi à l'appel lancé par la Ville en faveur des associations.

Pour la campagne 2005/2006, 80 personnes se sont durablement engagées. Depuis, 50 autres bénévoles les ont rejoints au sein des associations. Une évaluation de ce dispositif est en cours.

Les actions s'accompagnent aussi de travaux sur le patrimoine bâti. Ainsi, la phase d'études du projet de construction de l'espace Lagrange a été lancée et les travaux de couverture et de réfection du 2ème étage de l'immeuble des JSA ont été réalisés (0,24 M€). Par ailleurs, un premier versement (0,24 M€) a été réalisé pour la reconstruction du Centre de loisirs des deux Villes (CL2V) ainsi que le premier acompte de la subvention allouée au Centre Social et Familial de Bordeaux Nord pour la réhabilitation de leurs locaux (0,03 M€).

Enfin 0,31 M€ ont été consacrés à la rénovation et la mise aux normes des équipements dédiés à l'accueil périscolaire.

Le Pôle associatif

De nouvelles perspectives se dessinent pour ce pôle, qui regroupe dorénavant, depuis 2006, deux secteurs d'activité : la gestion des salles municipales (12 équipements de proximité représentant 48

salles) et la Vie Associative (2 274 associations répertoriées dont 1 713 ont effectivement leur siège social à Bordeaux).

Le Pôle Associatif est devenu, en 2006, le carrefour des initiatives, en offrant des espaces, mais aussi de nouveaux moyens d'action en faveur des associations. « Soutenir le développement de la vie associative, être un interlocuteur des associations et des bordelais porteurs de projets, promouvoir l'engagement bénévole », tel est le leitmotiv de cette nouvelle structure municipale.

Ainsi 697 associations ont bénéficié en 2006 du prêt d'un local et 8.656 mises à disposition de salles ont été accordées. Mais le Pôle Associatif, c'est aussi :

- ✦ un conseil de la vie associative
- ✦ un conseil de la diversité
- ✦ des comités techniques thématiques
- ✦ des Festivals organisés : Bénévolat, la Mosaïque, les pique-niques de quartier, le Carnaval ...

Enfin 2006 a vu également la mise en construction de l'aire d'accueil des gens du voyage qui sera livrée en juillet 2007.

L'accueil et la citoyenneté

L'accueil

214 140 personnes se sont adressées aux hôtes de l'hôtel de ville pour bénéficier d'une orientation vers le service compétent ou pour demander des renseignements divers et 1 834 plis d'huissiers ont été remis.

	Nombre de documents délivrés en 2006
Cartes d'identité	18 885
Passeports	11 190
Attestations d'accueil	2 389
Légalisations de signature	1 897
Autorisations de sortie du territoire	1 508
Certificats d'hérédité	958
Certifications de document	670
Cartes de transports	11 811

Enfin, l'**accueil social** a été fréquenté par 14 625 personnes.

L'état civil

L'activité du service s'est encore accrue cette année avec 15 234 mentions marginales apposées, 12 551 livrets de famille délivrés. Par ailleurs, 7 851 naissances, 2 135 reconnaissances, 3 994 décès et 430 divorces ont été enregistrés. Le nombre de mariages célébrés s'est élevé à 807.

Enfin, 174 374 actes ou réponses ont fait l'objet d'un courrier.

Le temps moyen de présence des administrés dans les locaux toutes formalités confondues a été de 8 minutes.

Le service des élections

La révision de la liste électorale a été très importante : plus de 24 000 inscriptions ont été enregistrées.

La liste électorale générale a été arrêtée à 133 988, celle complémentaire pour les futures élections européennes à 542 et celle complémentaire pour les élections municipales à 550.

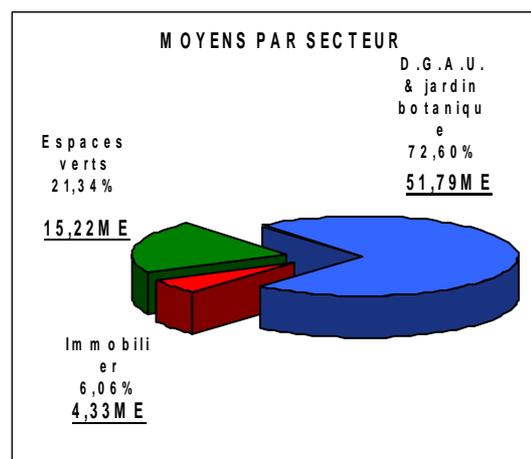
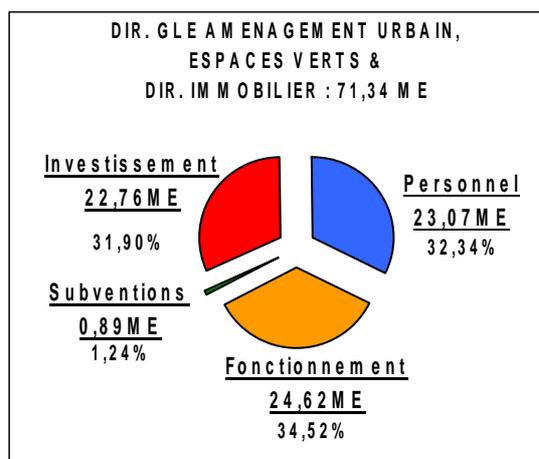
495 jurés titulaires et 1 650 jurés suppléants ont été tirés au sort parmi les électeurs de la commune pour constituer le jury d'assises appelé à siéger en 2007.

Le recensement des jeunes gens pour le service national a suscité l'inscription, la régularisation ou le recensement d'office de 5 200 personnes.

Le recensement de la population

32 000 adresses ont été enquêtées par le recensement 2006 et ont concerné 10 549 logements. 16 416 bulletins individuels ont été dressés.

LE PROJET URBAIN



L'urbanisme et le logement

Plusieurs projets amenés à redessiner notre ville et sa structure urbaine ont été initiés en 2006. Ainsi la réflexion sur le visage de notre ville sur chacune de ses berges à l'horizon 2015 se poursuit alors que de nombreuses actions se concrétisent.

Une opération d'envergure concernant la rive droite a ainsi commencé en 2006 avec la finalisation du transfert de gestion des AOT des berges de la Garonne, préalable à l'aménagement d'un futur parc.

La première phase de l'étude pré-opérationnelle d'aménagement des quartiers Saint-Jean Belcier – Carle Vernet, qui consiste notamment à définir les scénarios d'évolution de ces quartiers dans la perspective de l'arrivée de la ligne TGV (reliant Bordeaux et Paris en 2 heures), a été engagée et a fait l'objet de la présentation de diagnostic de premiers scénarios d'évolution (0,07 M€).

Dans la même optique, le marché d'étude préalable au lancement d'une opération de renouvellement urbain pour le quartier de la Benauge a été attribué au groupement HTC – A. Debare – RVL pour un montant de 0,08 M€. Cette mission s'est accompagnée d'une étude visant à élaborer un diagnostic social du quartier.

La mission d'architecte conseil auprès du Maire, et d'assistance architecturale auprès des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre préalablement ou pendant l'instruction d'une demande de permis de construire, confiée à Bruno Fortier depuis 2002, a été reconduite en 2006 (0,03 M€).

L'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la mission de recensement du paysage architectural et urbain, assurée par Alexandre Mélissinos depuis 2004, a été reconduite également en 2006 (0,02 M€). Le service s'est également doté d'une mission de documentation historique en collaboration avec la DRAC qui apporte un soutien scientifique et technique à l'aide d'une participation financière à hauteur de 0,03 M€.

Toujours dans le cadre de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine urbain et de l'insertion architecturale, la Ville a confié une mission d'étude à Marie-Pierre Servantie pour l'assister dans la réalisation d'une charte des couleurs de la Ville de Bordeaux, la finalité étant l'établissement d'un document de communication et de sensibilisation sur le thème de la couleur dans la ville (0,03 M€).

La mise en valeur de la ville au moyen de campagnes de ravalement s'est poursuivie en 2006. Cette deuxième campagne a permis de subventionner à ce jour, 118 immeubles en 1ère façade (+ 3 pour une 2ème façade) pour 0,5 M€.

Sur les 260 immeubles soumis à l'obligation de ravalier (880 propriétaires), la situation était la suivante à fin décembre 2006 :

Immeubles	Nombre d'immeubles
Ravalés	60
En cours de ravalement	120
Permis ou déclaration de travaux déposés	40
Travaux d'office envisagés	34

La 3ème campagne de ravalement qui porte sur les voies du centre ville, parcourues par le tramway ou à proximité immédiate, a démarré en avril 2005 et s'est poursuivie en 2006. Elle concerne 569 immeubles, soit 764 façades et 1 781 propriétaires.

La situation était la suivante au 31 décembre 2006,

Immeubles	Nombre d'immeubles
Ravalés	11
En cours de ravalement	14
Permis ou déclaration de travaux déposés	48

La subvention prévisionnelle a été estimée à 3,05 M€.

Dans le domaine du logement social 598 logements sociaux ont été financés par l'Etat en 2006, dont 566 au titre du logement social public (98 PLUS, 84 PLAI, 124 PLS et 260 PLS étudiants). L'ensemble de ces logements constitue une offre nouvelle.

L'opération de renouvellement urbain de l'îlot Saint-Jean se poursuit mais n'a pas mobilisé de financements de reconstitution de l'offre. Sur les 440 logements locatifs PLUS à reconstituer, 428 sont dorénavant localisés. Il reste donc 12 logements à localiser pour satisfaire à l'obligation de reconstitution.

La refonte de notre système d'aide au financement de la surcharge foncière a fait l'objet d'une délibération en décembre 2006 et sera opérante en 2007.

Les espaces publics et les déplacements urbains

Au cours de l'année 2006, la Ville a réalisé les études et les travaux d'aménagement de plusieurs espaces publics.

Ainsi le square Dom Bedos, après la réalisation de fouilles archéologiques préventives (0,1 M€), a été aménagé (0,49 M€), la place Sainte Eulalie a fait l'objet de travaux de requalification (0,15 M€) et la place J LEMOINE a bénéficié de travaux d'embellissement (0,04 M€). Un square urbain a également été créé place F. de PRESSENSE en collaboration avec la CUB (0,18 M€).

Par ailleurs, sur cette même période, l'opération « un arbre, un banc » a été développée sur de nombreux espaces de proximité en coordination avec la Direction des Espaces verts.

Ainsi les sites suivants ont fait l'objet de cette opération :

- Angle Nancel Pénard - Saint Sernin (Pharmacie bleue)
- Angle Mondenard - Nouaux
- Ulysse Gayon - Croix de Seguey
- Angle Chaumet - Bahr
- Place des Tridons
- Angle Murat Ney
- Place C. et W. Booth
- Angle Sullivan - Nauville
- Carrefour Lateulade - Bonnac
- Angle Belleville - A France
- Angle Kater Mouneyra - Libération
- Place Mabit
- Angle Millière - Briand
- Angle Son Tay - Morin

Dans le cadre des travaux du cours Victor Hugo, la Ville a lancé en 2006 la fabrication de mobiliers urbains spécifiques qui seront implantés en 2007 : l'éclairage et la mise en lumière, les bancs, les grilles d'arbres et la fontaine aux égyptiennes (1,79 M€).

De même, en parallèle des travaux de la CUB sur les quais rive gauche, l'opération de mise en œuvre des réseaux festifs (séquence 4 des quais) s'est poursuivie avec, en 2006, la mise à disposition de la distribution d'eau en totalité, les réseaux de distribution électrique en partie, et enfin la mise en place de bornes à télécommande pour l'accès contrôlé aux placettes.

La mise en place de mobiliers urbains sur les trottoirs (potelets et barrières) s'est poursuivie en 2006 avec la pose de 1 500 potelets, 520 barrières, et 200 bornes basses. La maintenance du mobilier préexistant a nécessité la repose de près de 3 000 mobiliers. Ces opérations représentent un budget total de 0,73 M€.

Dans le cadre de la modernisation du réseau d'éclairage public de la Ville, 1,58 M€ ont été investis sur 26 voies représentant environ 848 points lumineux.

Par ailleurs, des opérations d'enfouissement des réseaux d'éclairage public ont été réalisées sur les voies Carle Vernet, Louis Barthou, Guénard, Godard et Achard.

Les illuminations de Noël, sensiblement développées en 2006, ont représenté un engagement de 0,46M€.

Dans le cadre du programme des voies de desserte de la Communauté Urbaine de Bordeaux, 36 rues ont été reprises, entièrement ou ponctuellement.

Le plan cyclable s'est aussi poursuivi, en relation avec la C.U.B, par l'aménagement du début de la piste rapide du quai des Chartrons, entre le hangar 14 et la rue Latour, et l'aménagement de l'allée du Bois entre le cours Jules Ladoumègue et l'avenue du Port du Roy à Blanquefort.

136 arceaux vélos ont été posés par la Ville et 103 par la C.U.B.

Enfin, des parkings de proximité ont été réalisés, permettant la création de 50 places de stationnement, dont 20 places de résident à la Bastide, rue Gabriel Fauré, et 30 de foisonnement (château Théodore Gardère en convention avec la CFDT).

Les espaces verts et le paysage

Durant l'année 2006, les créations et réhabilitations d'espaces verts engagées dans le cadre du Plan Vert se sont poursuivies.

La dernière tranche de la réhabilitation du Parc Bordelais s'est achevée début 2006 (0,38M€), ce qui a permis la plantation de 2 700 arbres et 2 700 arbustes.

Le jardin du Square Emile Combes a été réhabilité avec la rénovation des allées dans un tracé simplifié et avec des matériaux stabilisés. Cet espace a été planté par des essences nouvelles et les jeux ont été rénovés (0,24M€).

Un jardin de 1 500 m² a été créé Square Gaviniès comprenant une aire de jeux, des clôtures, du mobilier et la plantation de végétaux (0,23M€). Une aire de jeux a également été créée au Parc de

Rivière (0,11M€) et l'extension du parc de Bacalan s'est poursuivie avec la réalisation de deux clairières de jeux dans la partie du parc jouxtant la digue (0,61M€).

Le projet (réhabilitation, terrassements, mise en sécurité et plantations des parcelles) du Jardin Dupaty, surnommé par les riverains « le Jardin de ta Sœur », a été mené avec les associations lors de plusieurs ateliers (0,10M€).

Le centre social de la Benauges a été doté d'un espace vert d'accompagnement (0,11M€), un complément de travaux et de mobiliers a été effectué square Georges Mandel (0,10M€) et la réhabilitation des jardins des Villes Jumelles s'est achevée (0,11M€). Enfin, la remise en état de l'écluse sud du Parc Floral pour la connexion avec « la Jallère » a été réalisée (0,02 M€).

Évènement annuel, le Festival des jardins 2006 s'est déroulé sur le thème « parfums et couleurs » du 3 au 11 juin 2006.

En 2006, 487 arbres de belle taille ont été plantés dans les rues et les parcs (au titre des plantations nouvelles ou en remplacement d'arbres enlevés mais à l'exclusion de celles effectuées dans le cadre des travaux du tramway ou des quais rive gauche). Un total de 1 100 arbres a été expertisé dont l'ensemble du patrimoine arboré du Jardin Public.

L'accent a été mis sur l'introduction du développement durable dans les techniques de gestion des espaces verts avec en particulier une diminution très sensible de l'usage des produits phytosanitaires, des économies d'eau, l'utilisation de techniques alternatives telles que le paillage et le désherbage thermique. Un Comité Scientifique a été mis en place pour appuyer cette action sur les zones naturelles du nord de Bordeaux telles que le Bois de Bordeaux.

Le Jardin Botanique a poursuivi la mise en œuvre de son nouvel établissement, en réalisant la plantation botanique des serres et le déménagement de sa bibliothèque. Suite à l'aménagement des espaces muséographiques, cette nouvelle structure, véritable référence en terme de développement durable, ouvrira ses portes au public dans le courant de l'automne 2007.

Le Lycée Horticole Camille Godard a accueilli 160 élèves. Le Lycée compte 32 élèves internes au lycée agricole de Blanquefort. Les résultats aux différents examens organisés pour la session 2006 par les Ministères de l'Agriculture et de l'Education Nationale témoignent du niveau d'enseignement qui y est dispensé :

	% de réussite
CAPA:	89.5%
BEPA	97%
Bac Pro	78%
Brevet des Collèges	100%

Des travaux de remise en état des façades du lycée ainsi qu'une transformation du restaurant en snack ont été réalisés pour 0,19 M€.

L'écologie urbaine et le développement durable

En matière d'écologie urbaine et de développement durable, la Ville de Bordeaux a fait le choix de décliner sa démarche en adoptant une Charte en deux étapes. Dans une première étape et dans un souci d'exemplarité, la Ville a engagé dès 2006 un programme d'actions pluriannuel concernant pour l'essentiel ses propres modes de fonctionnement. La seconde étape enrichira cet engagement des propositions émises dans la phase de concertation. Elle débouchera alors sur l'adoption d'un document plus complet.

La Charte municipale d'écologie urbaine et de développement durable de Bordeaux élaborée en 2006 et votée en conseil municipal le 29 janvier 2007, illustre pour cette première étape la mobilisation de ses moyens autour de six thématiques d'action :

- ✦ Projet urbain durable et cadre de vie

- Nouvelles pratiques de gestion urbaine : propreté de la Ville et gestion raisonnée du patrimoine végétal
- Eco-construction, maîtrise des fluides énergétiques et énergies renouvelables
- Mobilité et accessibilité
- Consommation éco-responsable
- Education, sensibilisation et incitation aux pratiques du développement durable

Chaque thématique donne lieu à un programme d'actions comportant au total 66 actions, soit plus de 100 mesures, qui reposent sur 4 objectifs stratégiques :

- Les économies d'énergie et la recherche de solutions alternatives
- La préservation de la ressource en eau
- Le respect des équilibres naturels
- La prévention des déchets à la source et la gestion de leur valorisation

Plusieurs actions se sont concrétisées en 2006 comme, par exemple, la prise en compte, désormais systématique, d'une démarche HQE dans les nouveaux équipements de la Ville (et notamment pour la piscine du Grand Parc), la *création avec le jardin botanique d'un écosite* exemplaire en matière de construction et d'aménagement urbain, la réduction sensible des consommations d'eau dans les espaces verts de la Ville, l'introduction des *critères du développement durable dans la politique d'achats* de la mairie ou une opération pilote d'utilisation de *produits d'entretien des locaux municipaux 100% biodégradables*.

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le renforcement de l'attractivité économique de Bordeaux et de son rôle de métropole régionale ainsi que le développement d'activités et de services de proximité ont été les axes prioritaires de l'année 2006.

L'accueil d'entreprises

Le marché de l'immobilier de bureaux de l'agglomération en 2006 se situe à 111 820 m² de transactions, soit 15 % de plus qu'en 2005. La diversité de l'offre (neuf ou seconde main, centre ville ou périphérie, rive droite ou rive gauche) ouvre une large gamme d'opportunités d'implantation.

Cette offre adaptée permet à Bordeaux d'être correctement repérée des grands opérateurs nationaux à l'occasion de salons professionnels comme le MIPIM.

Le développement de sites d'accueil

En ce qui concerne les équipements commerciaux, les hangars des quais ont été cédés par le groupe Eiffage au groupe Banimmo. Un repositionnement commercial est en cours pour permettre l'accueil d'une quarantaine d'espaces allant de 100 à 850 m². Par ailleurs, l'extension de 6.000 m² du centre commercial du Lac s'est finalisée et a permis de donner une nouvelle dynamique à ce pôle commercial.

S'agissant des opérations menées en centre-ville, le chantier de l'îlot Bonnac a démarré en 2005 pour une livraison en 2008. La commercialisation de 7.000 m² à vocation commerciale est bien avancée. De même, la restauration du Grand Hôtel s'est poursuivie pour une ouverture très attendue à l'été 2007.

Sur la ZAC Ravesies, le programme d'immobilier de bureaux « Le Phénix » est aujourd'hui occupé à 80 %. De nouvelles opérations de promotion en blanc (Plazza à 5 000 m²) seront livrées en mai 2007. Une seconde tranche de 6 000 m² a démarré fin 2006 pour une livraison en 2008. En parallèle, deux opérations en compte propre ont été finalisées sur Ravesies Nord. La direction régionale d'Icade se regroupe sur 2 800 m², et une agence notariale s'implante sur un autre lot de 2 800 m².

Enfin, sur la Bastide, le programme du Millenium 2ème tranche est entièrement commercialisé.

La dynamique commerciale

Les associations de commerçants des quartiers ont mis en place en 2006 « la Ronde des quartiers » programme FISAC, d'actions et d'animations commerciales, qui, en partenariat avec la CCI, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Ville, a permis de mener de nombreuses actions pour la première année :

- ✦ Emissions sur TV7 de valorisation de l'offre commerciale et artisanale des quartiers (une émission par quartier)
- ✦ Lancement de la marque « Ronde des quartiers » et lancement du journal « Brève des quartiers »
- ✦ Et 15 animations commerciales portées par des associations et soutenues par la ville.

Ces associations ont ainsi pu bénéficier de subventions de la ville et du FISAC (0,17 M€), pour un total toutes actions confondues de 0,73 M€.

En parallèle, le centre ville s'est regroupé en une association « Bordeaux Centre Ville » dont l'objet est de proposer des actions et animations dynamiques.

Grâce à ces actions, l'offre commerciale s'est renforcée et diversifiée sur l'ensemble du territoire de la ville :

- ✦ Ouverture du Champion et des commerces de proximité de la Bastide,
- ✦ Restructuration commerciale du centre Mériadeck

- ✦ Renforcement du commerce de centre ville : Sephora à St Christoly, Diesel, Rip Curl, SIA, l'Atelier des chefs, les 3 Suisses...

Le soutien de l'emploi et de l'activité économique

La ville s'investit auprès des entreprises pour soutenir et favoriser les projets et initiatives porteurs d'emplois. Ainsi deux outils ont été mis en place en 2006, la pépinière d'entreprises artisanales et de services et la maison de l'emploi.

Implantée rue du Port, **la pépinière** a été inaugurée en novembre 2006. Elle comprend 5 bureaux et 4 ateliers. Actuellement, 8 entreprises développent des activités dans les domaines très diversifiés de la climatisation, l'électricité, la rénovation de bâtiment, l'architecture paysagère, le service informatique à domicile, les services à la personne ou l'infographisme.

L'investissement de 0,81 M€ a été financé à hauteur de 0,21 M€ par la Ville de Bordeaux et a bénéficié de subventions de la Communauté Urbaine de Bordeaux, du Conseil Général de la Gironde, du Conseil Régional d'Aquitaine et du FEDER.

Labellisée en septembre 2005, la **Maison de l'emploi** a été installée en 2006. Elle développe un plan d'actions dans trois grands domaines :

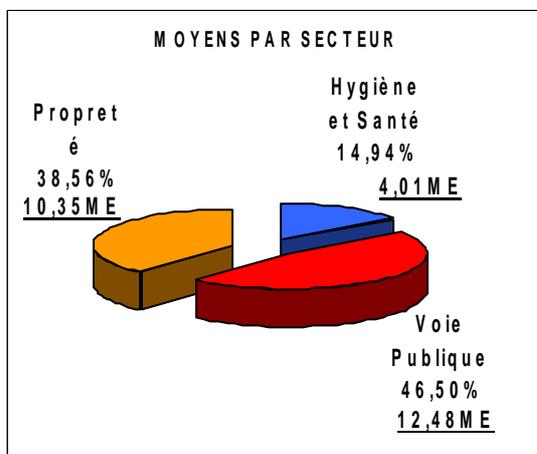
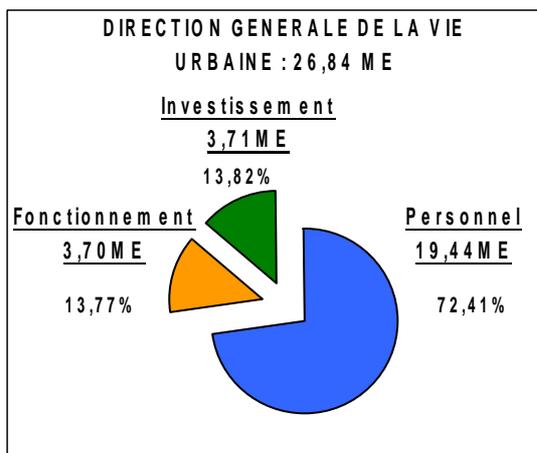
- ✦ Observation, anticipation et adaptation au territoire
- ✦ Accès et retour à l'emploi
- ✦ Développement de l'emploi et création d'entreprises.

La promotion de Bordeaux et de sa dynamique économique

La Ville de Bordeaux a été présente dans de grands salons professionnels (MIPIM ou MAPIC) en partenariat avec la CUB, l'OIE, le BRA et la CCI, ainsi qu'au SIMI à Paris. Ces actions de promotion mobilisant partenaires publics et privés contribuent à la lisibilité économique nationale de Bordeaux.

L'attractivité touristique de Bordeaux a été renforcée. La fête du vin a été un grand succès populaire.

LA VIE URBAINE ET LA PROXIMITE



La ville doit devenir un lieu de partage et de cohésion, y compris dans la fréquentation et l'usage de ses espaces publics. Pour que la cité soit synonyme de qualité de vie et de bien-être, des réponses rapides et adaptées aux problèmes des bordelais doivent être proposées, que ce soit en matière de circulation sur l'ensemble du domaine public, d'équipements urbains ou de sécurité.

L'utilisation du domaine public

La Ville réglemente l'usage des voies, que ce soit dans le cadre de travaux exceptionnels ou pour la circulation et le stationnement.

En 2006, l'ensemble des arrêtés concernant la circulation et le stationnement des 2 200 rues de Bordeaux a été repris (5 769 arrêtés). Par ailleurs, 9 492 arrêtés de travaux sur la voie publique ont été signés, notamment pour les grands chantiers ou de lourdes opérations de voirie nécessitant un réaménagement de la circulation comme :

- L'aménagement des quais, du quai Sainte-Croix au quai de Bacalan.
- L'extension des lignes B et C du tramway vers les Aubiers, le boulevard Jean-Jacques Bosc et le quartier de Bacalan.
- La suppression du bouchon ferroviaire et la construction du pont de chemin de fer sur la Garonne.
- La réalisation du pôle intermodal.
- L'aménagement du cours Victor Hugo.
- Les travaux de l'avenue de la République.

Pour veiller au bon usage de la ville, le service de la Police Municipale a disposé de 145 personnes dont 90 policiers municipaux et 21 agents affectés au stationnement payant.

La régulation du trafic dans les secteurs en chantier, la surveillance des axes rouges ainsi que le contrôle du stationnement et la fourrière font partie des missions majeures de la Police Municipale. Avec 140 536 procès-verbaux, l'activité de surveillance conserve un rythme soutenu, qui devrait se renforcer avec le recrutement supplémentaire, prévu sur 2007, d'agents de surveillance de la voie publique. Cette régulation a permis d'enregistrer une progression des recettes de stationnement (2,14 M€ contre 2,02 M€ en 2005).

Le domaine public est également **le lieu de manifestations**, qu'elles soient occasionnelles ou récurrentes comme les marchés ou les foires.

Ainsi 1 124 dossiers de manifestations publiques exceptionnelles ont nécessité la tenue de 700 réunions techniques et 50 commissions communales des manifestations publiques pour valider leur organisation. Cette activité s'est traduite par 925 arrêtés et 1 200 demandes de pose de matériel de signalisation.

L'organisation des 13 marchés hebdomadaires regroupant 540 commerçants abonnés (droits émis 0,43 M€), tout comme la gestion des marchés couverts et des terrasses (1 806 autorisations ont été délivrées pour 760 titulaires), est assurée par 31 agents.

Les surveillances nocturnes ont été reconduites de mai à septembre 2006 jusqu'à 22 h au rythme de 4 par semaine pour vérifier les emplacements et limiter les nuisances. De ce fait, 25 commerçants ont bénéficié d'autorisation en extension et 17 commerçants ont fait l'objet d'une procédure pour utilisation du domaine public sans autorisation. Cette surveillance jusqu'à 22 h a permis l'établissement de 151 PV.

Des opérations de contrôle des commerces sédentaires et non sédentaires sont réalisées en liaison avec les services de la Ville (brigade verte, hygiène, police municipale) et les services de l'Etat (Direction régionale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, Douanes, URSSAF, service vétérinaires, police nationale en cas de poursuite).

Pour faciliter les déplacements dans la Ville, **la Maison du vélo** propose, depuis juin 2003, à la population bordelaise ainsi qu'aux étudiants de la CUB un prêt de vélo gratuit. En 2006, 6 346 contrats ont été signés, soit une légère augmentation par rapport à 2005 (6 302). Dans le cadre de la mise en œuvre du PDU (plan de déplacements urbains), et afin de favoriser les modes de déplacements doux et non polluants, le parc de vélos mis à disposition a été accru de 600 unités. De plus, 584 nouveaux marquages anti-vol ont été effectués en 2006 (soit 2 185 depuis la mise en place de ce service en novembre 2004). La ville de Bordeaux est aujourd'hui numéro 2 au niveau national pour le marquage des vélos.

L'action pour un cadre de vie de qualité et la lutte contre les incivilités

L'intensification de la lutte contre les incivilités est essentielle pour assurer aux bordelais une ville et une vie de qualité. Pour ce faire, une « Direction de la proximité » regroupant trois services, Vie des quartiers, Surveillance administrative et Propreté, a été créée. Cette mise en synergie des services oeuvrant sur le terrain va permettre d'accroître la réactivité des opérateurs et favoriser la proposition de solutions conformes aux attentes des habitants. Un travail de concertation efficace avec la police nationale permet par ailleurs de généraliser les contacts avec les plaignants et d'accroître l'efficacité des interventions sur le terrain grâce au système de vidéo surveillance expérimenté dans plusieurs secteurs.

Les agents de proximité (anciens agents voyers) veillent d'une part à la mise en œuvre des règlements municipaux et d'autre part à l'amélioration des conditions de vie des bordelais.

Trois agents ont été spécialisés dans la mise en œuvre du règlement local de publicité, ce qui a permis la suppression de 200 panneaux publicitaires, dont le dégagement complet des quais rive gauche.

En outre, 76 lettres ont été adressées aux commerçants des quais rive gauche afin de leur rappeler leurs obligations de mises aux normes des enseignes, sachant que la plupart d'entre eux s'y sont conformés. Globalement, 6 000 commerces ont été contrôlés et la mise aux normes des commerces du cours Victor Hugo est enclenchée. Ainsi 99 commerçants du cours Victor Hugo ont été conseillés afin que toutes les façades commerciales soient reprises avant la fin du chantier en cours.

L'arrêté à portée générale sur les modalités de présentation des déchets a été actualisé. En outre, à raison de 3 passages par rue, les agents de proximité ont contrôlé les bacs de 300 rues et 2 370 infractions ont été constatées. Sur ce total, 1 570 bacs ont été rentrés après intervention et 205 procès-verbaux dressés.

L'opération d'incitation à l'enlèvement des climatiseurs et paraboles, entreprise en 2002, est positive surtout en Secteur Sauvegardé et sur les quais rive gauche :

	Climatiseurs	Paraboles
En 2002	302	151
Restaient fin 2005	81	35
Restent fin 2006	72	12

Les procédures administratives d'immeubles en péril, ainsi que les contacts sur le terrain avec les propriétaires ou les locataires, ont été mises en œuvre dans le cadre des actions déclenchées par l'expert de la Ville. Elles se sont traduites par :

- 10 interdictions d'habiter
- 15 arrêtés de péril non imminent engagés
- 2 arrêtés de péril imminent engagés
- 12 périls levés
- 4 264 certificats de non péril délivrés

Une procédure de relogement d'urgence, puis temporaire, des locataires évacués pour cause de péril a été décidée.

Les agents de proximité préparent également, sur la base de rapports d'ambiance, les 24 conseils de quartier, outils de concertation et d'animation.

L'avancement du projet urbain et les nouveaux espaces livrés aux Bordelais créent de nouvelles exigences en matière d'entretien et de propreté. Le dynamisme des équipes de la propreté urbaine, par une constante remise en question de l'organisation du travail et une faculté d'adaptation rapide, permet de satisfaire cette demande.

Les équipes municipales ont ainsi nettoyé plus de 37 000 m² de graffiti, auxquels il faut ajouter plus de 18 000 m² nettoyés par notre prestataire, soit au total 55 000 m². Une collecte dominicale des ordures ménagères a été organisée avec succès de juin à septembre 2006 pour améliorer la propreté des rues en période de forte affluence touristique.

La Brigade Verte, qui œuvre contre les dépôts et affichages sauvages, a été renforcée. Onze agents rattachés à la police municipale, au service de l'hygiène ou à la propreté urbaine travaillent désormais ensemble. Si l'objectif premier demeure la sensibilisation et l'incitation au civisme, les sanctions ne sont pas écartées (605 facturations d'office établies et 856 procédures ont été mises en œuvre).

L'effort d'équipement de la ville en mobilier urbain a été maintenu avec la pose de 500 nouvelles corbeilles (soit 2 098 corbeilles sur l'ensemble du territoire) et 23 panneaux d'affichage libre (portant le total à 141 panneaux). Enfin 140 distributeurs de poches pour déjections canines équipent nos places, soit 1 million de poches distribuées en 2006.

La gratuité des sanitaires publics a fortement participé aux efforts de la ville pour améliorer la propreté des rues. A ce jour, 32 sanitaires automatiques sont installés sur la Ville ; l'instruction d'équipements nouveaux se poursuit au fur et à mesure de l'avancée des travaux (Cours V. Hugo, les quais....) pour compléter le réseau de sanitaires indispensable à la ville.

Les actions sanitaires

Les demandes de consultation ou d'avis du service d'hygiène au niveau de l'urbanisme, des désinfections, dératisations et désinsectisations, des captures d'animaux ou des contrôles (nuisances sonores au bruit, commerces alimentaires et leurs déchets professionnels, qualité de l'eau des piscines) sont en augmentation (13 022 interventions).

Par ailleurs, en liaison avec la DDASS, une procédure spécifique de suivi des intoxications au monoxyde de carbone a été instaurée. Enfin, les demandes d'information des administrés au sujet des antennes relais de téléphonie mobile ont fait l'objet d'une saisie des opérateurs qui sont chargés de faire réaliser des mesures de champs électromagnétiques selon le protocole de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), par un laboratoire indépendant agréé COFRAC.

S'agissant de la **santé publique**, l'année 2006 a vu une légère augmentation du nombre d'enfants scolarisés sur Bordeaux dans les écoles primaires et maternelles (publiques et privées), portant leur effectif à 18 748.

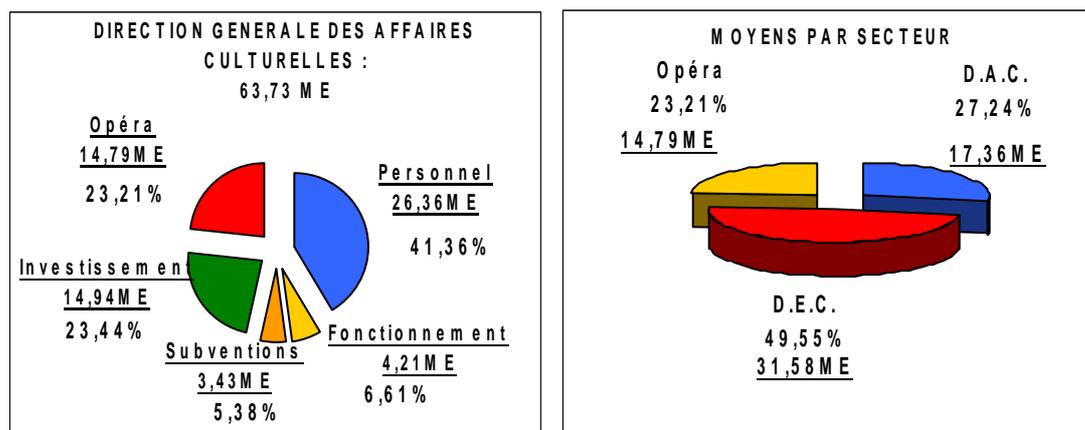
Les principales activités ont porté sur les examens et bilans de santé (5 839), le dépistage des troubles sensoriels (7 901) et des actions découlant des bilans de santé comme les projets d'accueil individualisé (PAI).

Dans le domaine de l'éducation à la santé et à la citoyenneté, les principales actions ont porté sur *l'initiation aux gestes de premier secours*, *la prévention des accidents domestiques* et des actions autour de *la prévention de l'hygiène bucco-dentaire*.

Au niveau de l'activité des échangeurs de seringues situés rue Jean Burguet et cours du Médoc, nous constatons une légère baisse en 2006 (5 741 coffrets délivrés), mais leur présence s'avère nécessaire en raison de leur apport dans la prévention des maladies transmissibles et de la lutte contre le SIDA.

Enfin, dans le cadre des actions de prévention et de sécurité, et au titre de ses pouvoirs de police spéciale, le Maire est tenu de contrôler tous les établissements recevant du public implantés dans la ville. Il est tenu de vérifier leur conformité aux règles de sécurité incendie ainsi qu'aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées. En 2006, la commission communale de sécurité et d'accessibilité de la ville de Bordeaux a visité 153 établissements et émis 23 avis défavorables.

LA VIE CULTURELLE



La Ville de Bordeaux a confirmé en 2006 sa volonté d'améliorer le service rendu aux publics, son souci de développer son rôle d'animation culturelle et patrimoniale tout en renforçant son travail en direction des acteurs culturels.

Densifier et renforcer l'offre au public

la lecture publique : (37 619 usagers inscrits, 1 207 000 prêts)

La bibliothèque a augmenté sa part de documents numériques au sein de ses acquisitions. Elle a également développé son offre de consultation en ligne ainsi que l'offre multimédia, désormais présente dans toutes les bibliothèques de quartier.

Elle a encore enrichi ses collections patrimoniales par l'acquisition de « grands manuscrits » de Montesquieu et Mauriac.

Elle a enfin poursuivi sa politique de « désherbage », permettant une meilleure gestion de ses collections par un tri régulier des ouvrages, et innové en organisant, avec succès, une vente au public des livres issus de ce tri pour 1€ l'unité.

Les Archives Municipales

La salle de lecture des Archives municipales a accueilli 5 263 lecteurs (dont 26% domiciliés à Bordeaux), qui ont consulté 22 354 documents. Par ailleurs, 467 demandes par courrier, à caractère historique ou administratif, ont été traitées.

Enfin, les premiers ateliers pédagogiques menés par les Archives, ont été engagés pour l'année scolaire 2006-2007, avec quatre classes bordelaises qui ont travaillé sur le fonds d'archives numérisé de l'architecte Cyprien Alfred Duprat.

Les Archives municipales, à l'image des bibliothèques, ont poursuivi leur politique de numérisation de leurs fonds afin de permettre un accès de meilleure qualité et plus important.

Les établissements d'enseignement artistique

Le Conservatoire National de Région

La démarche d'efficience a été poursuivie. C'est ainsi qu'en 2006, 1 887 élèves (dont 67% de bordelais soit une hausse de 4%) se sont inscrits dans les 3 domaines de la musique (84%) , de la danse (13%) et du théâtre (3%), depuis les classes d'initiation et de découverte jusqu'aux classes professionnelles. Ces élèves se sont produits en public au travers de 32 Master Classes, 175 représentations publiques qui ont rassemblé plus de 23 000 spectateurs (en hausse de 25%), enfants et adultes, sur Bordeaux et en Aquitaine.

L'école des Beaux Arts

L'établissement a accueilli 234 étudiants et 145 auditeurs libres.

La volonté de l'école des beaux arts, de mêler les productions les plus récentes de l'art à Bordeaux à des œuvres de stature internationale est relayée par la programmation du Café Pompier.

L'innovation pédagogique du Grand Atelier permet, à travers la création et la production d'un objet, de confronter les élèves à de jeunes artistes impliqués dans le milieu culturel.

Cette école, qui, à l'image du Conservatoire a poursuivi sa politique d'exigence, a également enrichi sa politique de partenariat avec l'accueil de professionnels internationaux.

La délégation à la Diffusion Artistique et le kiosque Bordeaux Culture

La délégation à la Diffusion Artistique a assuré la liaison avec le Kiosque Bordeaux Culture des allées de Tourny, équipement offrant une information sur l'ensemble des activités culturelles de Bordeaux et dont la fréquentation s'est encore accrue en 2006 avec plus de 45 000 visiteurs.

L'activité billetterie du Kiosque s'est également développée avec la vente de billets « dégriffés », élargie aux programmations (en sus de celles de l'Opéra de Bordeaux et du TNBA) de nouveaux théâtres et lieux de diffusion de Bordeaux (Pont Tournant, Boite à Jouer, Casino Barrière, Café Théâtre des Beaux Arts, Cie Présence).

En outre, le kiosque a assuré la vente des billets de nombreux événements culturels de la ville : le Bus de l'Art Contemporain, « Musiques d'été », Novart, Ciné Concerts, anniversaire de Sagittarius. L'ensemble de cette activité a totalisé l'émission de 10 264 billets payants.

Conforter et diversifier l'offre culturelle.

La très forte augmentation de la fréquentation générale des **musées** (457 500 visiteurs pour 390 000 en 2005) atteste de la qualité des expositions organisées par les différents établissements, notamment :

	Nombre de visiteurs
Splendeurs de Venise au Musée des Beaux-Arts	46 411
Un Regard Fauve à la Galerie des Beaux-Arts	41 712
Alicia Framis au CAPC	33 916

Par ailleurs, la fréquentation en hausse de 39% pour l'année 2006 rend compte de la réussite de la politique de gratuité d'accès aux collections permanentes.

Pour la **Bibliothèque**, l'action s'est portée sur une forte valorisation du patrimoine à travers 3 expositions : le poème et son encre avec Cheyne éditeur, la célébration des cent ans du Petit Larousse et Prévenir et guérir sur la préservation du patrimoine.

En ce qui concerne la **Base sous marine**, l'ambition de cet établissement de regrouper des projets dans tous les domaines artistiques a été confortée, avec des moments forts comme Jazz à la Base ou le récital de Béatrice Uria Monzon.

La fréquentation de ses expositions est en augmentation avec 46 000 visiteurs pour 35 000 l'année précédente. On retiendra notamment :

- Doisneau 40/44, W. Ronis, le printemps refleurira
- Alain Signori, métauxmorphoses

Outre, les grandes expositions présentées par nos musées, plusieurs **manifestations** ont marqué 2006 :

- L'exposition Sante Garibaldi, Bâtitseur de liberté (1885-1946) au Centre Jean Moulin du 2 au 26 novembre, à l'occasion du soixantième anniversaire de sa mort, a permis de rendre hommage au constructeur du stade municipal et résistant pendant la seconde guerre mondiale, petit-fils de Giuseppe Garibaldi.

- Dans le cadre de l'année de l'Arménie, « Arménie mon amie », l'exposition Edgar Chahine, peintre-graveur (1874-1947), a été présentée à l'espace Saint-Rémy du 13 décembre au 7 janvier. Cette manifestation a été suivie par un concert, le 16 décembre, de l'ensemble Choryan dirigé par Garik Dagarian, ténor arménien.

- A l'occasion de la Fête du Vin, du 29 juin au 2 juillet, l'exposition « Couleurs Bordeaux, le monde du vignoble, le vignoble du monde » a été présentée au public bordelais.

Dans un souci d'ouverture, et pour rendre la culture toujours plus attractive, la ville a mis en place des **supports culturels novateurs**.

L'organisation de la soirée de lancement du Club Mécénat, au Musée des Beaux-arts le 16 mars, a réuni 150 personnes. Le club est destiné à regrouper des chefs d'entreprise bordelais de différents secteurs d'activité qui souhaitent apporter un soutien financier aux actions culturelles de la Ville de Bordeaux.

Le Bus de l'Art Contemporain a poursuivi, chaque 1er dimanche du mois, des visites de 6 ou 7 expositions proposées par des galeries privées. Le succès avéré de cette action traduit tant la curiosité du grand public envers l'art contemporain que l'envie des galeries d'art de créer de nouveaux contacts.

Un Artiste au Musée le dimanche est une initiative accueillie par le musée d'Aquitaine, le musée des beaux-arts et le musée des Arts Décoratifs. Elle consiste en l'accueil le temps d'un dimanche, d'un artiste contemporain et de l'une des ses œuvres, permettant ainsi de donner à des artistes bordelais l'occasion de montrer leur travail dans des cadres prestigieux.

Fort de son succès, le magazine Bordeaux Culture a permis de donner carte blanche, en 2006, à des rédacteurs en chef tels que Jacques Ferrier, Maurice André et Thierry Marx qui ont permis d'aborder des sujets aussi divers et actuels que l'architecture, la musique et la cuisine.

Le spectacle vivant

L'Opéra National de Bordeaux a organisé 240 représentations dans différentes salles bordelaises (Grand Théâtre, Palais des Sports, TnBA, Eglise Notre Dame...) auxquelles plus de 150 000 spectateurs ont assisté.

Pour le lyrique, il y a eu 42 représentations de 7 productions d'une grande diversité de répertoires. On peut citer Aida avec Hui He dans le rôle titre, Don Giovanni dans une mise en scène de Laurent Laffargue, La Traviata donnée 11 fois ou l'opéra contemporain Jakob Lenz présenté dans le cadre de Novart.

Les amateurs d'opérettes ont pu assister à 4 spectacles dont l'Elisir d'Amore durant lequel ont été accueillies des personnes malvoyantes dans le cadre d'un partenariat avec les associations concernées par ce handicap (UNADEV).

Le Ballet a donné 34 représentations pour 4 spectacles, dont il convient de noter les 16 représentations de Casse-Noisette, ballet donné à l'occasion des fêtes de fin d'année. Deux nouvelles productions ont été présentées, la première, Don Quichotte chorégraphiée par Charles Jude, a été largement plébiscitée par la presse ; la seconde, Le Messie créé par Mauricio Wainrot, a également remporté un vif succès avec plus de 4 000 spectateurs pour 5 représentations.

La programmation Danse a été complétée par des spectacles des compagnies invitées, Carlotta Ikeda et Carolyn Carlson notamment.

L'activité de *l'Orchestre National Bordeaux Aquitaine* a été dense avec 28 concerts symphoniques auxquels il faut ajouter 40 concerts baroques, récitals, Midis musicaux et la série « en ballade ».

L'année 2006 a été particulièrement importante pour l'Orchestre National Bordeaux Aquitaine avec le recrutement de son directeur musical, Kwamé Ryan, qui sera officiellement nommé à la tête de l'Orchestre en septembre 2007.

Novembre aura permis à plus de 45 500 spectateurs d'assister aux 109 événements proposés dans le cadre de la 5ème édition de **Novart**, dont le partenariat avec la Ville aura été renforcé.

Le **Festival MIRA**, biennale centrée sur la création contemporaine espagnole et portugaise aura connu sa première édition, permettant à 10 000 spectateurs d'assister aux 49 manifestations proposées, dont plus de la moitié sont des premières mondiales.

Localisées sur la Place de la Bourse et au sein de la Chambre de Commerce, **les Escales Littéraires** auront pour leur part rassemblé plus de 48 000 visiteurs, tandis que la 6ème édition du **Printemps des Ciné Concerts**, forte de ces 15 compositions - projections aura permis à 4 000 spectateurs de découvrir ou redécouvrir sous une forme originale diverses œuvres cinématographiques du répertoire.

Quand au **Festival 30'-30''**, qui aura vécu en 2006 sa 3ème édition, il a su à nouveau s'imposer comme l'un des temps forts de la saison culturelle bordelaise.

On citera, enfin, au fil de l'éclectisme des manifestations, le **Festival d'Eté** qui, pour sa 10ème édition organisée en collaboration étroite avec l'association du concours international de quatuor à cordes, a attiré plus de 4 500 spectateurs ; le **Printemps des Poètes** et le **Festival Ritournelles**, tous deux centrés sur la poésie contemporaine, mais aussi le **mois de la Photographie** porté par l'association Itinéraire des Photographes Voyageurs ou le **Festival du Conte**, qui aura tout particulièrement retenu l'attention des bordelais par la qualité de son organisation, l'implication des partenaires mais aussi le large engagement des habitants et des publics ayant pris part à la manifestation.

L'Orchestre de la Musique Municipale a donné au cours de l'année 12 concerts au théâtre Fémina, au casino de Bordeaux et, pendant l'été, sur le parvis de l'église Saint Augustin, au Jardin Public ou à la Cour Mably. L'orchestre a aussi participé au festival des jardins et aux journées du patrimoine tout comme à certaines cérémonies patriotiques et messes commémoratives.

La politique culturelle partenariale

Les **actions menées à l'étranger**, en 2006, ont été réalisées dans la continuité de la politique de valorisation et de diffusion de l'image culturelle de Bordeaux.

Les échanges culturels avec les villes partenaires de Bordeaux ont été riches et diversifiés. Avec Casablanca, grâce à un nouveau plan d'action, ces échanges ont été dynamiques, en particulier dans le domaine musical avec le concert du quatuor à cordes ADEO.

L'aide à la réalisation des projets internationaux des acteurs culturels bordelais a été poursuivie, avec *la danse* et notamment la compagnie Ariadone en Tunisie, *le théâtre* et la compagnie Garance à Oran, *le conte* et « Les Allumés du verbe » à Québec, *la musique* dans des genres diversifiés comme l'électro-rock et le groupe Aeroflot à Casablanca (Maroc) et enfin *la photographie* dynamisée par les associations Galerie Cortex Atlético (Nicolas Milhé) en Suisse et MC2a avec Fatoumata Diabaté en résidence à Bordeaux.

La présentation du Patrimoine Bordelais à l'étranger a été renforcée par la création de l'exposition « couleurs Bordeaux, le monde du vignoble, le vignoble du monde », qui consacre 27 panneaux bilingues à l'histoire et à la promotion du vin de Bordeaux. Elle est destinée à accompagner l'exposition « couleurs Bordeaux, patrimoine et identité d'une ville », qui a déjà parcouru plusieurs pays depuis sa création et qui, en 2006, a présenté le Patrimoine Bordelais à Wu Han et Casablanca.

Par ailleurs, la Ville apporte un soutien aux **acteurs culturels locaux**. Elle s'est ainsi efforcée d'accueillir des expositions de nouveaux artistes bordelais, de favoriser l'émergence de nouveaux talents et d'accroître la promotion d'artistes plus confirmés. La gestion et la programmation des lieux de diffusion artistique ont permis que soient accueillies ou organisées :

53 expositions (contre 49 en 2005) totalisant 725 jours d'occupation (571 en 2005). On peut citer ainsi les expositions de Damien Ferré, d'Hélène Gouze Koolenn, de V. Berger-Lefranc, de Nathalie Vareille-Sorbac, d'Anne Marie Baudrit, d'Emmanuel Nardon ou encore de Lucie de Monpezat.

89 manifestations (concerts, spectacles, colloques, réunions...) soit douze de plus qu'en 2005 comme le salon du Livre Ancien, le Printemps des Poètes, les Ciné Concerts, les Marches de l'été, le Bordeaux Jazz Festival, des ateliers lyriques du Conservatoire, les spectacles du Junior Ballet, des concerts des groupes Proxima Centauri et Octandre, etc.

74 spectacles ont été accueillis au Théâtre de la Pergola incluant ceux de la Compagnie Présence (totalisant 294 jours d'occupation soit une augmentation de plus de 50%) permettant à plusieurs compagnies, aux associations culturelles caudéranaises et à quelques établissements scolaires d'y présenter leurs manifestations.

Enfin, l'**aide aux lieux de diffusion gérés par des structures privées** aura été amplifiée, parfois dans le cadre de soutiens apportés à d'importants programmes d'investissement. On pourra citer, à titre d'exemple, le Tout Nouveau Théâtre (+ 7.3 %), le Glob Théâtre (+ 29.7 %), le Théâtre du Pont Tournant (+ 63.9 %) ou le Théâtre National Bordeaux Aquitaine (+ 4.4 %).

La préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et historique

Pour ce qui est du **patrimoine historique**, l'effort financier a été poursuivi en matière de rénovation des édifices patrimoniaux.

Les travaux du programme 2006 de restauration des Monuments Historiques ont principalement porté sur la continuation de chantiers importants (chevet de l'église Saint Michel, façades de l'église Saint Paul, église Saint Pierre, église Saint Seurin, ...). Une étude a été menée sur la restauration de la chapelle Saint Joseph de l'église Saint Michel, qui reverra ses panneaux d'albâtres, dont un récemment restitué à la ville. L'étude préalable à la restauration du grand foyer du Grand Théâtre a été faite. Au total, 2,68 M€ ont été consacrés au programme Monuments Historiques.

D'autres chantiers ont été lancés tels le ravalement du musée des Beaux Arts programmé dans le cadre de la 3ème campagne de ravalement obligatoire, les travaux concernant les murs et pinacles de l'église Saint Louis ou la restauration de la maison cantonale (1,56 M€).

Le monument aux girondins a fait l'objet d'une dernière campagne de réfection au niveau des bassins.

Par ailleurs, les travaux se poursuivent sur le patrimoine statuaire situé sur l'espace urbain, répondant en cela aux projets d'aménagement urbain ou paysager (square Dom Bedos, ...).

En Septembre, les Journées du Patrimoine ont confirmé l'engouement croissant du public avec près de 82 000 visiteurs. Plus de 60 sites ouverts gratuitement, des animations, plus de 40 visites guidées, conférences et concerts ont notamment été proposés. De nombreux acteurs privés intervenant dans le domaine du Patrimoine ont été mobilisés. Cette collaboration a permis la mise en place de propositions innovantes, notamment vis-à-vis du public handicapé (visite de Castéja en langue des signes par exemple).

En 2006, un accent particulier a été mis sur le **label Ville d'Art et d'Histoire** accordé par le ministère de la culture en mai. Dans ce cadre, une exposition photographique comportant un large volet pédagogique illustrant les mascarons de trois villes françaises faisant partie de ce réseau Ville d'Art et d'Histoire (Aix-en-provence, Nancy et Bordeaux) a été programmée.

Enfin, 2006 aura été l'année d'instruction par l'ICOMOS du dossier de candidature de Bordeaux au titre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. La décision sera prise en juin 2007.

En ce qui concerne les édifices culturels, la Ville a mobilisé une part importante de son budget d'investissement afin d'assurer la conservation, la mise aux normes et l'attractivité des établissements.

A ce titre, on peut citer notamment le conservatoire où ont été réalisés à la fois des travaux d'étanchéité, de mise en sécurité et de nettoyage des réseaux (0,32 M€). Au Capc, le système d'extinction au gaz halon a été remplacé et la verrière rénovée (0,14 M€) ; au Musée des arts décoratifs, la toiture en ardoise a été reprise ; à la bibliothèque Mériadeck enfin, les entrées ont été mises en valeur et modernisées (0,18 M€).

D'ambitieux programmes ont également vu le jour avec les études préalables à la requalification de la bibliothèque Mériadeck, à la rénovation de Muséum d'histoire naturelle et à la création de studios de danse pour le conservatoire.

S'y ajoutent la poursuite de la conversion rétrospective du catalogue de la bibliothèque et la modernisation de l'informatique dans les services (0,32 M€).

LE PLAN INFORMATIQUE

L'administration électronique est une priorité que la ville veut inscrire durablement dans le cadre de sa politique de démocratie participative et de proximité avec les habitants de Bordeaux d'une part et de rationalisation et de performance de ses procédures internes et inter administratives d'autre part.

Plusieurs axes ont été lancés ou consolidés en 2006.

Le portail de service Internet 'Bordeaux.fr'

Pour sa 2ème année de fonctionnement, 'bordeaux.fr' a reçu 1 640 000 visites pour une consultation de plus de 11,4 millions de pages, soit une progression de + 50% environ par rapport à 2005 qui avait été elle-même une année d'évolution spectaculaire.

➤ Le paiement sur Internet de la « restauration scolaire »

En septembre 2005, 2 091 familles étaient inscrites au service Web Sam. Un an plus tard, 3 929 familles sont inscrites, soit presque deux fois plus. Ainsi, 44% des familles bordelaises paient la restauration scolaire par Internet.

➤ Les demandes en ligne d'actes d'état civil

En moyenne, 125 demandes d'actes d'état civil sont arrivées par jour sur le portail, soit une augmentation de 70% par rapport à l'année dernière.

➤ Le catalogue des bibliothèques

La rubrique « Bibliothèque » a été la plus consultée du portail avec 94 000 pages vues en août 2006, par plus de 10 000 visiteurs (soit 22% de visites de plus qu'en 2005).

➤ La réservation en ligne pour les spectacles de l'Opéra

L'Opéra a mis en ligne sur son site la possibilité de choisir et réserver ses places pour un spectacle et de les régler en ligne.

➤ Les courriers électroniques via le portail

Plus de 10 000 messages et demandes de renseignements sont parvenus aux services de la Mairie, via le portail : 50% pour les services, 25% pour le maire et les élus et 25% pour les administrateurs du portail.

Le schéma directeur d'informatisation des écoles et l'Extranet des écoles

Cette année a été une année de bilan du précédent schéma directeur, de proposition de nouvelles orientations et de définition d'un nouveau plan d'action à 4 ans. Ce travail a été mené conjointement entre la Ville, des représentants de l'Inspection d'Académie et des écoles.

Ce nouveau plan d'actions répond aux principaux besoins exprimés par les écoles, notamment, l'évolution de l'ensemble des postes de travail installés dans les 45 salles informatiques, le changement des postes mobiles des écoles maternelles et l'évolution de l'Extranet des écoles pour simplifier et optimiser la relation avec les services municipaux : commande en ligne des fournitures scolaires, tenue en ligne de la comptabilité, demandes en ligne de transports scolaires, d'intervention.

Il propose de plus de privilégier le logiciel libre, notamment pour les suites bureautiques.

Le plan monétique : le lancement de la carte Ville

Ce projet destiné au service des administrés se propose de leur offrir un moyen d'accès et de paiement unique et sécurisé pour les activités municipales et de leur simplifier les démarches administratives en limitant leurs déplacements en mairie et en évitant les attentes aux guichets.

La monétique est opérationnelle sur :

- la restauration scolaire : 98 écoles équipées, 140 bornes, 13 000 cartes,
- les piscines : 3 piscines (+ Grand Parc en 2007) incluant billetterie, contrôle d'accès, prestations,
- la patinoire : incluant billetterie, contrôle d'accès, prestations,
- la petite enfance : 3 structures d'accueil occasionnel, 7 multi accueil (et 13 structures d'accueil collectif en 2007),
- les clubs seniors : uniquement par l'intégration du prépaiement,
- les horodateurs : parc de 330 appareils mixtes (pièces + Moneo),
- les régies : équipement de 17 lecteurs de paiement Moneo et CB,
- le contrôle d'accès : secteur de l'hyper centre.

La stratégie de généralisation de la carte Ville a été définie en 2006 dans une logique de déploiement par public cible avec en priorité les résidents, les usagers du stationnement et du contrôle d'accès, ainsi que les étudiants à travers un partenariat avec le Crous et les universités de Bordeaux.

Le plan d'informatisation des services

Objectif : faire évoluer la couverture fonctionnelle des applications métier au service des directions pour améliorer leur performance.

Différentes actions ont été réalisées dans ce but et notamment :

- La mise en place d'un Extranet de gestion des dossiers des manifestations publiques,
- La gestion des arrêtés de circulation avec l'informatisation de plus de 30 000 arrêtés,
- La poursuite du déploiement de la gestion du temps des agents et gestion des plannings de certaines directions,
- La gestion du magasin d'habillement,
- La gestion technique des marchés à bon de commande,
- La gestion de la maintenance des engins et des équipements des espaces verts,
- La gestion de photothèques pour les services producteurs de photos numériques,
- L'informatisation de l'espace destiné aux mal voyants dans les bibliothèques,
- L'évolution des équipements informatiques pédagogiques de l'Ecole des Beaux Arts,

Le schéma directeur sécurité du Système d'Information

La problématique de la sécurité de l'information est stratégique dans un contexte qui se complexifie du fait de l'ouverture toujours plus large de notre système d'information vers l'extérieur à travers le développement de notre portail Internet et les développements d'Extranet vers nos partenaires. Aussi, une étude intégrant les risques organisationnels, humains, techniques et juridiques a été menée et a donné lieu à la mise en place d'une organisation et d'un plan d'actions pluriannuel.

L'évolution du parc matériel des services

La politique d'évolution du parc matériel de la mairie se poursuit afin de conserver un outil de production qui soit performant et permette l'évolution des solutions déployées dans les services sans augmentation de nos coûts de maintenance. Ainsi, près de 440 postes ont été changés dans les services ainsi que plusieurs serveurs.

Le réseau privé interne de la ville

La mise en réseau en très haut débit du réseau de vidéo surveillance et de sept nouveaux sites a été réalisée (les Archives, le Musée d'Aquitaine, la bibliothèque Mériadeck, le site Poquelin Molière, le CNR, l'Ecole des Beaux Arts).